

Comment tenir compte du droit des générations montantes dans le processus démocratique?

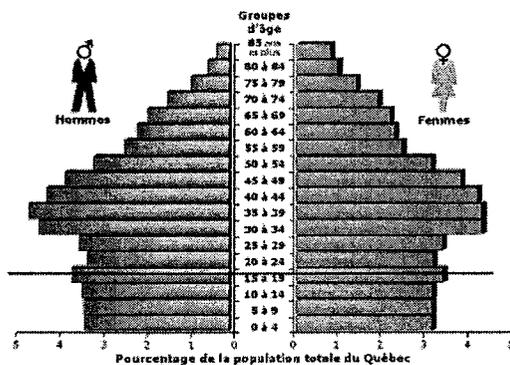
Par Louis-Marie Poissant, 2 février 2006

Monsieur le Président, monsieur le vice-président, mesdames et messieurs membres du comité, J'ai vaguement l'impression que je vais dire quelque chose d'évident, je m'en excuse presque. Mais tout en étant évident, cela me semble aussi révolutionnaire par rapport à la façon actuelle de penser la chose publique. Cela concerne le droit de vote et la qualité d'électeur des personnes de moins de 18 ans.

Le problème

Nous passons environ 80 ans en vie sur cette planète. Les 18 premières années de notre vie, nous ne pouvons pas voter, si bien que nous ne sommes pas courtisés par les candidats. Les 18 dernières années de notre vie, nous pouvons voter, si bien que nous sommes courtisés par les candidats jusqu'à notre mort. Il y a donc une inadéquation entre la pyramide d'âge des citoyens et la pyramides d'âge de ceux qui ont droit de vote.

Population du Québec selon l'âge et le sexe, 1996



Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de 1996.

Cela n'aurait que peu de conséquences si tous les électeurs avaient le sens du bien commun, ou alors un désir de faire grandir ce qu'il y a de meilleur dans l'autre, à commencer par les nouveaux venus sur la planète, ceux qui sont sortis depuis peu du ventre de leur mère dans ce petit Québec, si souvent à l'avant-garde des bonnes idées. Mais vous savez comme moi qu'il vaut mieux ne pas tabler là-dessus.

Je vais vous donner un exemple pour illustrer mon propos. Admettons que j'aie aujourd'hui 62 ans, et que je meure dans 18 ans, à 80 ans, en 2024 (dans 18 ans). Le même jour de mes 62 ans un bébé vient au monde chez ma voisine et commence à voter dans 18 ans, en 2024. Quelle dynamique électorale va-t-on observer? À moins qu'une majorité de personnes âgées ne soient

remplies d'abnégation ou d'altruisme pour les jeunes et préfèrent que les décisions politiques et économiques soient au profit des enfants, même au détriment de leur propre bien-être, il y a fort à parier qu'elles élisent d'abord des députés qui vont s'intéresser à leurs besoins à eux. Pendant ce temps, en 2008, en 2016, en 2022, l'enfant grandira sans avoir le droit de vote, sans pouvoir orienter les politiques qui sont bonnes pour un enfant de 2 ou 12 ans.

Une proposition de solution

Le problème est assez simple à comprendre. D'ailleurs depuis près d'un siècle la tendance est d'inclure tous les citoyens du pays, justement pour éviter un mauvais ajustement entre électeur et citoyen.

Mais comment donner un droit de vote aux enfants de un an, 4 ans, 10 ans? Depuis de nombreuses années je réfléchis à cette question. Je crois que j'en suis arrivé à une solution qui mériterait au moins d'être débattue. Elle consiste en ceci : toute personne ayant la qualité d'électeur sauf son âge verrait son droit de vote délégué aux parents, lesquels s'entendraient entre eux pour savoir lequel l'exercerait réellement (à l'isoloir), en se donnant une procuration, comme pour les immeubles au niveau municipal détenus en copropriété.

Prenons par exemple une famille de deux parents et deux enfants de moins de 18 ans. L'ensemble de la famille aurait quatre droits de vote, les deux droits de vote qui reviennent aux enfants seraient délégués aux parents; ceux-ci décident entre eux lequel l'exercera, La personne désignée entrera à l'isoloir avec trois bulletins de vote. Les trois bulletins de vote se retrouveront dans l'urne.

Vous comprendrez j'imagine les conséquences pour la démocratie : les parents auront davantage l'attention des candidats, et à moyen terme les politiques publiques tiendront davantage compte des besoins des générations montantes.

Cette idée toute simple est peut-être trop révolutionnaire pour être intégrée dans la réforme actuelle? D'un autre côté, quand aura lieu la prochaine réforme?

Le Québec est souvent à l'avant-garde dans plusieurs domaines, peut-être à cause de notre créativité et de notre sens de la solidarité. Pourquoi ne pas profiter de cette réforme importante pour régler ce problème de la non-représentation des jeunes?

Je vous remercie de votre attention.